

Numéro dans le SI local :	180
Référence GESUP :	180
Discipline :	H0421 - Allemand
Profil :	Enseignements de langue, langue de spécialité, traduction et civilisation allemande pour le département de Langues Étrangères Appliquées (LEA) en licence, master et double licence Droit-LEA.
Implantation du poste :	0730858L - UNIVERSITE DE SAVOIE MONT-BLANC
Localisation :	ANNECY
Code postal de la localisation :	74000
Etat du poste :	Vacant
Contact administratif :	Elodie LAKHERA
N° de téléphone :	Chargee du recrutement 2nd degre 04.79.75.84.92 04.79.75.91.09
Email :	Recrutement-seconddegre@univ-smb.fr
Date d'ouverture des candidatures :	02/10/2025
Date de fermeture des candidatures :	03/11/2025, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	01/09/2026
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH)
Référence UFR :	dir-llsh@univ-smb.fr

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

RECRUTEMENT ENSEIGNANTS DE STATUT SECOND DEGRE 2026
POSTE OUVERT EGALEMENT AUX ENSEIGNANTS DE STATUT PREMIER DEGRE (PE)

Poste n° 4445/180
Discipline : H0421 - Allemand
Date de prise de fonction : 1er septembre 2026

Informations complémentaires

La personne recrutée assurera des enseignements de langue, langue de spécialité, traduction et civilisation allemande pour le département de Langues Étrangères Appliquées (LEA) et pour la Double Licence Droit-LEA sur les sites universitaires de Jacob-Bellecombette et d'Annecy. Les enseignements ont pour objectif le perfectionnement de la langue en favorisant l'expression orale et écrite des étudiants, et concernent en priorité des problématiques en lien avec l'économie, la politique, et la société.

Une expérience de l'enseignement universitaire ainsi que des compétences en TICE sont souhaitées.

La personne recrutée devra s'investir également dans les différentes tâches administratives au sein du département, notamment la gestion des échanges internationaux avec des pays germaniques.

Le déménagement progressif de la formation LEA sur le site à compter de 2027 nécessitera une répartition du service statutaire entre les sites d'Annecy (74) et de Jacob-Bellecombette (73) durant ces années de transition.

Au terme du transfert du département LEA sur Annecy, le service d'enseignement est prévu pour être réalisé en intégralité sur le site d'Annecy.

Contact : Marion DARESSY - marion.daressy@univ-smb.fr

Copie : dir-llsh@univ-smb.fr

Site web : www.llsh.univ-smb.fr

Informations utiles

Les modalités de transmission des dossiers de candidatures se trouvent en page suivante.
A lire attentivement.



Modalités de transmission des dossiers de candidatures

PROCEDURE DEMATERIALISEE

La publication des emplois du second degré vacants à l'université Savoie Mont Blanc, à pourvoir au 1^{er} septembre 2026, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE **du jeudi 2 octobre 2025 à 10h00 au lundi 3 novembre 2025 à 16h00** (heure de Paris) à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'université Savoie Mont Blanc à l'adresse suivante :

<https://www.univ-smb.fr/universite/travailler-a-lusmb/campagne-et-recrutement/>

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé et un dossier complet doit être déposé pour chaque poste demandé. Les dossiers de candidature devront être déposés **du jeudi 2 octobre 2025 à 10h00 au lundi 3 novembre 2025 à 16h00** (heure de Paris) **exclusivement** sur l'application VEGA du portail GALAXIE sous forme de fichiers au format « .pdf ».

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Aucun dossier papier ne sera accepté.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original. Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants et Enseignants-chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement-seconddegre@univ-smb.fr.

Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

DOCUMENTS COMMUNS

Pièces obligatoires

Pièce identité

Joindre une copie de votre carte d'identité recto-verso

Arrêté justifiant le classement

Joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon (*pas de copie écran i-prof*)

Arrêté de la dernière affectation ou de la position

Joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si le candidat n'est pas en position d'activité, **joindre à la suite** de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) (*pas de copie écran i-prof*)

CV

Joindre un Curriculum Vitae

Lettre de motivation

Joindre une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'université

Pièce complémentaire

Justificatif RQTH

Joindre une copie de votre justificatif RQTH, le cas échéant

DOCUMENTS SPECIFIQUES DEMANDES PAR L'ETABLISSEMENT

Pièce obligatoire - Document avec modèle à compléter

Déclaration de candidature

Accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA

Joindre votre déclaration de candidature complétée et signée

Pièces complémentaires - Documents sans modèle à compléter

Copie demande de détachement

Joindre une copie de la demande de détachement, le cas échéant

-> Pour les fonctionnaires de catégorie A (non enseignants) quel que soit leur ministère d'appartenance, les personnels enseignants appartenant à d'autres ministères que celui de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, les personnels appartenant au corps des professeurs de l'Ensam (cf. note de service du 13/06/2025 du BO n° 28 du 10/07/2025 : la demande de détachement dans l'un des corps des personnels enseignants du second degré public devra être formulée dans les conditions et le calendrier prévu par la note de service annuelle DGRH B2-2 qui paraîtra au BOENJS au plus tard début décembre 2025. L'affectation dans l'enseignement supérieur ne sera prononcée que si le détachement a été préalablement accepté).

Copie demande d'intégration

Joindre une copie de la demande d'intégration dans un des corps enseignants du second degré public selon les conditions et modalités de la note de service du 13/06/2025 du BO n° 28 du 10/07/2025, le cas échéant

-> Pour les maîtres contractuels ou agréés de l'enseignement privé relevant du ministère en charge de l'éducation nationale, lauréats d'un concours de l'enseignement public qui avaient opté pour leur maintien dans l'enseignement privé.

Tout dossier ou document déposé hors délai est déclaré irrecevable.

Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée est déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier.



Aucun document ne pourra être déposé ou pris en compte le 3 novembre 2025 après 16 heures (heure de Paris)